

## Consultation de l'avis à publier

Attention, Cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Le service éditeur destinataire se réserve la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

---

Département de publication : **56**

Le numéro d'annonce sera obtenu après envoi

---

I.II.III.IV.VI.

### Avis de marché - secteurs spéciaux

Directive 2014/25/UE

#### Section I : Entité adjudicatrice

##### I.1) NOM ET ADRESSES :

Mairie de VANNES, à l'attention de M. Le Maire de la Ville de VANNES place Maurice Marchais , BP 509 , 56019 VANNES , Courriel : [contact.mairie@mairie-vannes.fr](mailto:contact.mairie@mairie-vannes.fr) , Adresse internet : <http://www.mairie-vannes.fr>  
Adresse du profil d'acheteur (URL) : <https://marches.e-megalisbretagne.org>  
Accès électronique à l'information (URL) : <https://marches.e-megalisbretagne.org>  
Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique : <https://marches.e-megalisbretagne.org>

##### I.2) PROCEDURE CONJOINTE :

##### I.3) COMMUNICATION :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://marches.e-megalisbretagne.org>

##### Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

##### Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique via : <https://marches.e-megalisbretagne.org>

##### I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE :

Eau.

#### Section II : Objet

##### II.1) ETENDUE DU MARCHÉ:

###### II.1.1) Intitulé :

Maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation de l'usine de production d'eau potable de Noyal

###### II.1.2) Code CPV principal :

Mots descripteurs : Maîtrise d'oeuvre. Alimentation en eau potable.

Descripteur principal : 71335000

###### II.1.3) Type de marché :

Service.

###### II.1.4) Description succincte :

Maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation de l'usine de production d'eau potable de Noyal.

###### II.1.5) Valeur totale estimée :

###### II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

##### II.2) DESCRIPTION :

###### II.2.1) Intitulé :

###### II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

Mots descripteurs : Maîtrise d'oeuvre. Alimentation en eau potable.

Code(s) CPV additionnel(s) : 71335000

###### II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRH04.

Lieu principal d'exécution : Usine de production d'eau potable 56450 THEIX NOYALO

###### II.2.4) Description des prestations :

La Ville de Vannes intervient en qualité d'entité adjudicatrice conformément à l'article L.1212-1 du Code de la commande publique. Procédure adaptée ouverte passée en vertu des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. Forme de marché : à tranches. Attribution d'un marché unique. Prestations réparties en 2 tranches. Tranche ferme : Maîtrise d'oeuvre. Délai de la tranche ferme : (Voir rubrique II.2.7) Détail par

tranche des missions confiées au titulaire : TF - Maîtrise d'oeuvre :  
AVP/PRO/ACT/VISA/DET/AOR/OPC/MC1/MC2/MC3/MC4/MC5/MC6/MC7/MC8 TO001 - Tranche optionnelle 1 :  
TO1

**II.2.5) Critères d'attribution :**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

**II.2.6) Valeur estimée**

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 27

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : non

**II.2.11) Information sur les options**

Options : Oui

Description des options : 1 tranche(s) optionnelle(s) : TO n° TO001 :Tranche optionnelle 1/ Délai : 3 mois

Possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

**II.2.14) Informations complémentaires :**

**Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

**III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION :**

**III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions : Lettre de candidature et d'habilitation (DC1 ou forme libre) dûment signée par la personne habilitée à représenter l'entreprise; Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire; Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat (DC2 ou forme libre); Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail; Les habilitations du mandataire par ses cotraitants en cas de groupement;

**III.1.2) Capacité économique et financière**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

**III.1.3) Capacité technique et professionnelle**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

**III.1.4) Règles et critères objectifs de participation**

**III.1.5) Informations sur les marchés réservés :**

**III.1.6) Cautionnement et garanties exigés :**

Aucune garantie financière prévue en contrepartie du versement de l'avance.

**III.1.7) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Prestations réglées par un prix global forfaitaire Prix révisibles mensuellement. Avance de 5,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours.

**III.1.8) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire du marché. Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

**III.2) CONDITIONS LIEES AU MARCHÉ :**

**III.2.1) Information relative à la profession**

**III.2.2) Conditions particulières d'exécution :**

Début d'exécution du marché à compter de la date de notification du contrat. La durée du marché est une durée prévisionnelle.

**III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

**III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Oui

## **Section IV : Procédure**

### **IV.1) DESCRIPTION :**

#### **IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

#### **IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

#### **IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

#### **IV.1.6) Enchère électronique :**

#### **IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Oui

### **IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF :**

#### **IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

04/11/2019 à 12 H 00

#### **IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

#### **IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

Français

#### **IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

Durée en mois : 3 (A compter de la date limite de réception des offres)

#### **IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres**

Date : 04/11/2019 à 15 H 00

## **Section VI : Renseignements complémentaires**

### **VI.1) RENOUELEMENT**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

### **VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

La candidature peut être présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Des négociations seront engagées avec la ou les meilleures offres sélectionnées. Numéro de la consultation : S19MOENOYALO Une visite sur site est préconisée. Les conditions de visites sont les suivantes : Une visite des lieux est préconisée et organisée par le maître d'ouvrage. La date n'est pas encore fixée. Les candidats qui souhaiteraient la réaliser devront prendre contact avec M. Y. LEBRETON (02 97 01 63 50). En tout état de cause, le soumissionnaire ne pourra se prévaloir ultérieurement de la méconnaissance du site

### **VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS :**

#### **VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal Administratif de Rennes, 3, contour de la Motte , 35044 RENNES

#### **VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :**

Comité de consultation des règlements amiables, 3, contour de la Motte , 35044 RENNES

#### **VI.4.3) Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

### **VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

11/09/2019

## **Indexation de l'annonce :**

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 04/11/2019

Objet de l'avis : Maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation de l'usine de production d'eau potable de Noyal

Nom de l'organisme : Mairie de VANNES